



académie
Aix-Marseille **E**

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/16-702-959 du 25/04/2016

ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT : REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Référence : articles 8 et 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires AAE - Tous publics

Dossier suivi par : Mme YAGUES, secrétariat de division tel. : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - fax : 04 42 91 70 06

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté rectoral portant actualisation de la commission administrative paritaire académique concernant le corps des AAE géré par la DIEPAT, pour ce qui concerne les représentants du personnel.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment ses articles 8 et 10
VU l'arrêté rectoral du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat, publié au bulletin académique spécial n° 302 du 19 janvier 2015
CONSIDÉRANT l'admission à la retraite de Madame Chantal REYNIER à compter du 1^{er} avril 2016
VU la proposition du secrétariat académique de AI-UNSA en date du 6 avril 2016

Rectorat

Division de l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Secrétariat de division
2016-adaenespers

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Sont désignés en qualité de **représentants du personnel** à la commission administrative paritaire académique des :

ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	
Titulaires	Suppléants
Hors classe - Mme CHAMIELEC HORN Sylvie - M. VIVIEN Jean-Luc	- M. PETRI Raphaël - M. BOYER Christian
Directeurs de service et attachés principaux - M. SUISSA Michel - Mme CHAPUIS Nadine	- Mme OLIVI Marie Claude - Mme DELTRIEUX Marie-Françoise
Attachés - Mme NOUARI Marie-Laurence - Mme RIERA Michèle	- Mme FOURNIER Patricia - Mme HOSTIN Agnès

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet au 25 avril 2016

Aix-en-Provence, le 8 avril 2016

Bernard BEIGNIER

